

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE DERVAL

Par arrêté préfectoral n° 2015/ICPE/061 en date du 16 mars 2015, une enquête publique est ouverte à la mairie de DERVAL, pendant une période de 34 jours du 8 avril 2015 au 11 mai 2015 inclus, portant sur la demande présentée par la société DERVAL AGRI'METHANE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation, située à DERVAL, Ferme expérimentale de La Touche.

Cet établissement est soumis à autorisation sous le numéro 2781-2 et à enregistrement sous les numéros 2781-1b et 2910-B-2a de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Joseph BOUTIN, directeur général adjoint au Conseil Général de Loire-Atlantique en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Claude HELIN, professeur de droit à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de DERVAL, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|--------------------------|------------------|
| - mercredi 8 avril 2015 | de 9H00 à 12H00 |
| - jeudi 16 avril 2015 | de 14H00 à 17H00 |
| - vendredi 24 avril 2015 | de 9H00 à 12H00 |
| - mercredi 6 mai 2015 | de 15H30 à 18H30 |
| - lundi 11 mai 2015 | de 14H00 à 17H00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale. Il pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de DERVAL aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de DERVAL.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de DERVAL pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la SAS Derval Agr'méthane : Ferme expérimentale de La Touche à Derval (44590).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.